

Caveroc, Germaine (18..-19.. ; compositrice). [Nocturne] Nocturne pour piano. [1912].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

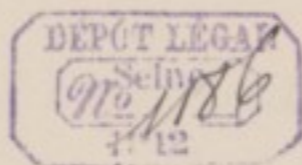
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

*Germaine Caveroc*

*A Mademoiselle Henriette Thuillier, 1910.*



C.1912



*G. C.*

*Prix Net : 2 fr.*

Paris, F. LAUDY, Éditeur

224, Boulevard Saint-Germain, 224

Tous droits d'exécution, de traduction de reproduction et d'arrangements réservés pour tous pays, y compris la Suède, la Norvège et le Danemark.

Imp. Roder, Paris

N. 10379

# NOCTURNE

Germaine CAVEROC

Andante ♩ = 120

PIANO

F. LAUDY, Editeur, 224, B<sup>d</sup> St Germain, Paris.



Tous droits d'exécution de reproduction  
et d'arrangement réservés pour tous pays  
y compris la Suède, la Norvège et le Danemark

rall. a tempo

rall.

le chant en dehors

p

5 1 2 3 4 5

p

First system of musical notation. The right hand (treble clef) plays a melodic line with eighth notes and quarter notes, starting with a *ff* dynamic. The left hand (bass clef) provides a harmonic accompaniment with chords and single notes.

Second system of musical notation. The right hand continues the melodic line. The left hand features a more active accompaniment. A *cres* (crescendo) marking is present in the right hand.

Third system of musical notation. The right hand has a melodic line with a *do* vocal line underneath. Dynamics include *f* and *p*. The left hand accompaniment is active.

Fourth system of musical notation. The right hand features a melodic line with a *ff* dynamic. The left hand has a complex accompaniment with triplets and fingerings (3, 1, 4, 2, 1, 4, 2, 1).

Fifth system of musical notation. The right hand has a melodic line with a *mf* dynamic. The left hand features a complex accompaniment with triplets and fingerings (1, 4, 3, 3). The system concludes with a *ff* dynamic.

The first system of music consists of two staves. The treble staff begins with a forte (*f*) dynamic and contains several chords and melodic lines. The bass staff features a more active, rhythmic accompaniment with eighth and sixteenth notes.

The second system continues the piece. It includes a piano (*p*) dynamic marking and a 'rall.' (rallentando) instruction. There are also 'Ped.' (pedal) markings with asterisks. The treble staff has a melodic line with some slurs, while the bass staff continues with rhythmic patterns.

The third system begins with the instruction 'a tempo'. It contains measure numbers 8 and 19. The treble staff has a melodic line with some slurs, and the bass staff provides a steady accompaniment.

The fourth system shows a continuation of the musical themes. The treble staff has a melodic line with some slurs, and the bass staff provides a steady accompaniment.

The fifth system includes a forte (*f*) dynamic marking and measure number 10. The treble staff has a melodic line with some slurs, and the bass staff provides a steady accompaniment.

*le chant en dehors*

*p*

*rit.*

*pp*

*ped. a bassa*

